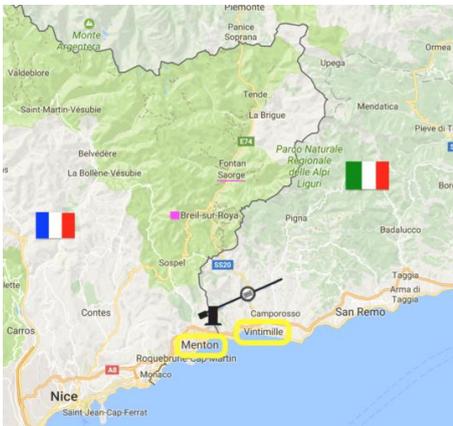


ETUDE DE CAS

LA VALLEE DE LA ROYA

UNE VALLEE FACE A LA PROBLEMATIQUE DE LA MARGE

La vallée de la Roya est située à l'extrême Sud Est de la France dans la région PACA et plus particulièrement dans le département des Alpes Maritimes sur un espace frontalier avec l'Italie dans le cadre physique des Alpes ligures.



C'est l'un des derniers espaces métropolitains à avoir été rattaché à la France (rattachement de 1860 du comté de Nice et 1947 pour Tende et La Brigue).

La notion de marge revêt plusieurs acceptions :

- une acception géographique. La marge se caractérise par la distance qui l'éloigne des centres de décision et ne correspond qu'à une périphérie délaissée, souvent à la frontière. Ainsi, à la frontière elle peut être limite fermée entre deux territoires très distincts ou interface, ou espace marquée par la liminarité, le syncrétisme, l'entre-deux.

- une acception sociale et économique marquée par la pauvreté, le délaissement et l'isolement. Le phénomène de la mondialisation peut accentuer ce phénomène. Les pouvoirs publics peuvent également agir pour lutter contre

- c'est dans ce cadre qu'on parle parfois de réversibilité des marges. D'un espace répulsif et délaissé, l'espace en marge redevient attractif sous l'effet de l'action publique, du jeu des acteurs locaux ou des changements de mentalité ;

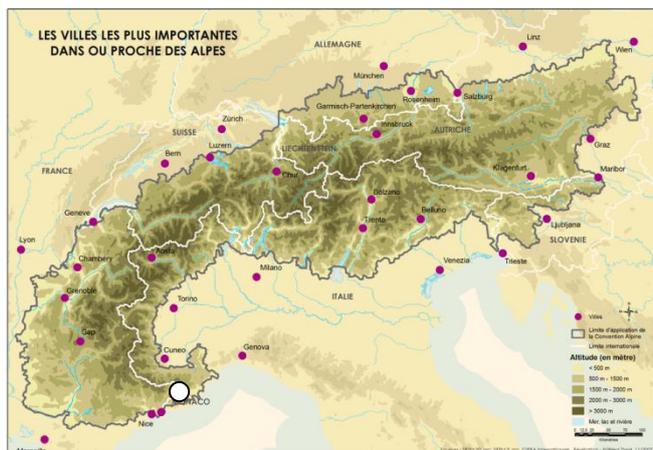
En quoi la vallée de la Roya est-elle un espace marginal et quelles actions sont menées pour la transformer ?

C'est une marge physique profondément marquée par un milieu contraignant de montagne méditerranéenne (I). La Roya est également un espace frontalier qui se caractérise par les différentes caractéristiques d'ouverture et de fermeture de cet espace (II) mais qui redevient au cœur des enjeux de développement durable et de la mondialisation (III)

I Un espace rural de montagne et frontalier – Une vallée en marge du massif des Alpes

A. Une vallée méditerranéenne et espace frontalier

1. Une marge méditerranéenne des Alpes



Par Wilfried Tissot — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, Par <a href="//commons.wikimedia.org/w/index.php?title=User:Wilfried_Tissot&action=edit&redlink=1" https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=3037201

Le point blanc correspond à la vallée de la Roya. Il est situé à la **marge méridionale du massif des Alpes** entre Nice et Cuneo. Cette vallée marque la fin d'un massif qui s'étend de l'Autriche à la Méditerranée. Elle est éloignée des grands axes de communication.

La Roya est un fleuve côtier orienté Nord Sud qui se jette dans la Méditerranée: La vallée est donc coupée des réseaux hydrographiques du Rhône ou de la Durance ou même du Var dans les Alpes maritimes. Cela accentue le repli sur soi.

Par ailleurs, la vallée de la Roya s'inscrit dans le cadre des Alpes du Sud qui ont des **caractéristiques méditerranéennes**: la chaleur y est plus forte, l'aridité également. On y retrouve la « triade » méditerranéenne. Celle-ci est composée

- du *saltus*: le pâturage de mouton et la culture ovine avec les estives – dans les Alpes du Nord c'est la culture bovine qui est privilégiée)
- de l'*ager* – l'espace de l'agriculture avec les olives, la vigne et le blé. On trouve ici surtout des oliveraies dans les fonds de vallée.
- de la *silva*, de la forêt – on trouve également du maquis à un étage plus bas.

2. Une vallée marquée par une histoire commune entre la France et l'Italie

L'espace étudié appartenait au Piémont et au Comté de Nice. La langue parlée par les habitants est le gordolasque. La vallée de la Roya était un important lieu de passage entre Nice et Turin. C'est par le col de Tende que passait la route du sel. Celle-ci débutait à Nice sur la place Garibaldi, traversait les vallées du Paillon, de la Bévéra et rejoignait le col de Tende pour ensuite se diriger vers Turin

C'est l'une des rares vallées binationales. Rattachée à la France en 1860 à l'occasion du rattachement du comté de Nice à la France, sa situation était particulière. En effet, jusqu'en 1947, le Nord et le Sud de la vallée appartenait à l'Italie tandis que le centre – autour de Breil- était français. Après le rattachement de Tende et la Brigue à la France en 1947, seul le Sud de la vallée est italien. Pour se rendre à Menton, il faut donc passer par Vintimille et traverser deux fois la frontière.

3. Une histoire marquée par des conflits

La vallée de la Roya est une zone stratégique. Elle a été profondément marquée par la seconde guerre mondiale. C'était une zone de refuge pour les Juifs qui cherchaient à fuir Nice et à passer en Italie. Même si cet ouvrage ne parle pas de la Roya, cet épisode est décrit dans *Etoile errante* de Le Clezio. La zone occupée par les Allemands a fait l'objet d'une évacuation. Tout le village de Breil sur Roya a été évacué à cette époque.

L'Authion qui est un col en milieu de vallée a été le théâtre d'une bataille pendant la seconde guerre mondiale. Ce col est particulièrement stratégique car il permet l'accès à quatre vallées : le Paillon au Sud, la Vésubie au Nord, la Bévéra et la Roya à l'Est. Après l'expulsion de Nice, les troupes allemandes se sont repliées sur ce col et la bataille de l'Authion met fin à leur présence dans la région.

B. La vallée, un milieu contraignant

1. L'isolement

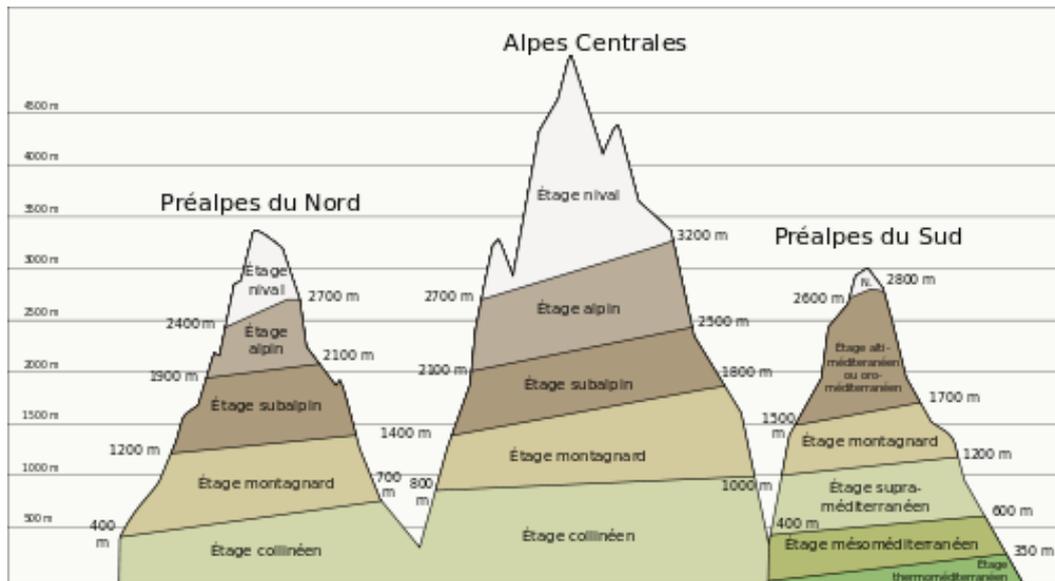
La vallée est la structure de base des milieux montagnards. Elle a longtemps été la référence et beaucoup de vallées n'avaient qu'une seule commune répartie en de nombreux hameaux. Elle est fermée par les versants et pour la franchir, il faut passer par des cols (ici, col de Tende au Nord, col de Turini à l'Ouest). Cet isolement est donc réel et dû également aux éléments suivants :

- **L'altitude** est la deuxième contrainte en montagne. A l'Ouest, le sommet le plus haut s'élève à 2927 m tandis qu'à l'Est, avec la frontière italienne, le sommet le plus élevé est à 2200m. L'altitude contribue à créer un climat **froid**. Plus on s'élève de 100 mètres, plus on perd 1°C.

- Les **pent**es sont importantes et les dénivelés également. Il peut y avoir des dénivelés supérieurs à 1000 mètres entre le fond de la vallée et le sommet. Cela explique l'organisation agricole des cultures en terrasse.

Tous ces éléments expliquent également l'étagement typique des montagnes.

DOUGUEDROIT A. « **Aperçu sur l'étagement des forêts de Haute Provence et des Alpes Maritimes** », *Méditerranée*, 1972, 11 pp 61-88 disponible sur www.persee.fr. cet article qui date de 1972 décrit les différentes caractéristiques des différents étages des Préalpes du Sud et montre en quoi ces montagnes sont des espaces de transition

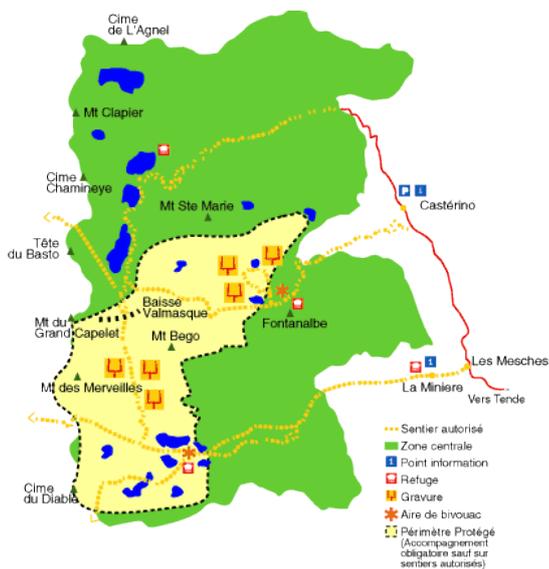


2. Des espaces plus ou moins isolés au sein de la vallée

- Les sommets sont à très haute altitude (2927m le plus élevé). Les étages alpins d'estive et d'alpage et rocheux sont préservés et sont même sanctuarisés pour certains dans le cadre du Parc du Mercantour (zone cœur). Ils sont accessibles aux touristes seulement par la randonnée de haute montagne.



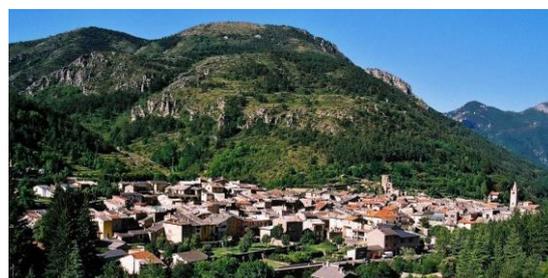
(Ici photo du Mont Bego - <https://www.mercantour-roya.com/sejours/randonnee-merveilles-mont-bego-4jours.html>)



Sur cette carte prise sur le site de l'office de tourisme (http://informations-documents.com/environnement.ecole/vallee_mervilles.htm) on peut voir les espaces de sommets dans la zone centrale du parc. On constate ainsi qu'un périmètre est protégé et qu'un accompagnement est obligatoire, que seuls certains sentiers sont autorisés et que les aires de bivouac et les refuges sont particulièrement contrôlés.

- **Sur les versants**, adret et ubac on assiste à une reconquête de la forêt comme dans toutes les montagnes et les espaces en déprise (comme par exemple à l'Authion où la caserne est délaissée et la forêt a reconquis tout l'espace). Dans certaines montagnes, l'adret qui était l'espace au soleil est devenu moins attractif et on a assisté à un phénomène d'inversion géographique (cf carte de Bourg Saint Maurice). Aujourd'hui, l'ubac, le versant à l'ombre attire davantage (installations ski). Ici ce n'est pas forcément le cas du fait de l'orientation Nord Sud de la vallée. Les stations de ski sont sur le versant occidental (Casterino, Turini)

- **Le fond de vallée** est parsemé de nombreux villages et hameaux où résident les habitants. Certains villages comme Saorge sont perchés (protection). A Breil sur Roya, le village est niché dans un méandre de la Roya. Les villages sont ramassés sur eux-mêmes, les maisons sont hautes car le rez-de-chaussée était traditionnellement utilisé pour garder le bétail en hiver.



Village de la Brigue

← Village de Breil sur Roya

II. Entre isolement et influence de la ville

Cet espace rural connaît une déprise. Pourtant, il est sous domination urbaine.

A. Des espaces en déprise

1. La déprise démographique

La déprise démographique se traduit de nombreuses manières. La densité est très faible et il y a peu d'habitants dans les villages. Le village de Breil sur Roya compte 2271 habitants pour 85 km² soit environ 28 habitants au km², celui de Tende compte 2174 habitants pour 177 km² (soit 12 hab au km²). Ces chiffres montrent que les densités sont faibles pour des petites villes et que cet espace s'inscrit dans la France des faibles densités qui comprend les Alpes du Sud. Il n'y a pas pourtant de départ massif de la population qui reste relativement stable au cours du temps comme le montre les résultats du recensement.

Évolution de la population								
1793	1800	1806	1822	1838	1848	1946	1954	1962
1 500	1 491	1 654	2 057	2 441	2 659	2 158	2 080	1 954
Évolution de la population, suite (1)								
1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	-
2 053	1 951	1 954	2 089	1 844	2 025	2 114	2 184	-

De 1962 à 1999 : [population sans doubles comptes](#) ; pour les dates suivantes : [population municipale](#).
(Sources : Ldh/[EHES](#)/Cassini jusqu'en 1999²⁰ puis [Insee](#) à partir de 2006²¹.)

La déprise se manifeste également par l'extension de la forêt. Comme le montre la carte topographique au 1/25 000ème, la forêt occupe une place très importante sur les versants et pourrait correspondre aux 2/3 de la carte. Les villages deviennent des clairières, de plus en plus enserés dans les fonds de vallées (cf travaux de Claire Labrue)

2. La difficile question des transports et le problème de l'accessibilité

La vallée de la Roya n'est pas totalement isolée, cependant, on peut observer un enclavement plus ou moins fort selon les saisons et le mode de transport utilisé.

Les voies terrestres sont resserrées : une grande route longe la vallée de Tende – et du tunnel de Tende qui connaît de nombreux problèmes de construction – à Vintimille pour rejoindre ainsi l'autoroute et la France. Une route évite de passer par l'Italie mais il faut passer un col et elle arrive à Sospel, c'est l'ancienne route Nice Turin appelée également « route du sel ». (D'ailleurs lors du confinement, la route italienne a été bloquée, la vallée s'est retrouvée isolée).

Des transports en commun existent à partir de Menton. « Le réseau de la Roya assure la **liaison entre le littoral, depuis la Gare Routière de Menton, et les communes de la vallée de la Roya** sur 2 lignes régulières, 1 ligne saisonnière, 4 lignes de transport scolaire et 1 service de Transport A la Demande (TAD) » d'après le site de la communauté d'agglomération. (<https://www.riviera-francaise.fr/au-quotidien/se-deplacer>)

Les transports ferroviaires sont de plus en plus rares. La vallée est située sur la ligne de chemin de fer Nice Cuneo qui dessert quelques gares. Les lignes se font de plus en plus rares. Certaines lignes ont un but à vocation patrimonial et touristique comme le train des Merveilles qui fonctionne depuis Nice surtout en été.

3. La question des services publics

Il existe de nombreux services publics qui correspondent à des besoins car les déplacements sont difficiles. En terme scolaire, il y a deux collèges, l'un à Tende, l'autre à Breil. Cela veut dire que ce sont des petits collèges. Cette question des infrastructures surdimensionnées pour des petites villes de montagne est classique, elle est liée aux contraintes de déplacement et cela correspond à un choix d'aménagement du territoire, de maillage de services. Cependant, ce choix est en train d'être remis en cause : fermetures de classes dans les écoles, fermetures qui sont l'objet de mobilisations citoyennes (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/vallee-roya-parents-enseignants-elus-se-mobilisent-contre-fermeture-deux-classes-breil-tende-1538760.html>)

B. Un espace sous domination urbaine

1. Dans la sphère d'influence de Menton et Vintimille

Les habitants de la vallée sont sous l'influence de Vintimille et Menton. Ils s'y fournissent en services plus élaborés. Ils y vont faire leurs courses, les élèves vont au lycée à Menton, les soins hospitaliers sont dispensés à Menton etc.... La Loi NOTRe de 2015 oblige toute commune à appartenir à une structure intercommunale pour la mise en commun de services tels que le ramassage des déchets, des infrastructures de loisirs (piscines, bibliothèques), le transport en commun Les villages de la vallée appartiennent à la communauté d'agglomération Riviera Française dont le centre est Menton. C'est de cette ville que sont pilotés de nombreux projets.

2. Le rôle des urbains

De nombreux urbains fréquentent la vallée

- En tourisme ponctuel pour visiter la vallée des Merveilles par exemple. C'est aussi le point de départ de randonnées.
- En tourisme de week end et de résidence secondaire – cela se traduit par les gîtes à louer et les résidences occupées seulement une partie de l'année. La station balnéaire de Casterino est elle-aussi occupée une partie de l'hiver.
- Ils influent le mode de vie des habitants de la vallée. D'une manière générale, on considère que les espaces ruraux ont adopté le mode de vie des urbains (Laurent Rieutort l'évoque quand il parle d'hybridation des modes de vie).

- La présence des urbains et le développement du tourisme transforme aussi la structure de l'emploi : emploi saisonnier précarisé, accompagnateurs de randonnées, professeur de ski etc.....

III. Une vallée au cœur des problématiques de développement durable et de la mondialisation

A. Développement durable et patrimonialisation

1. Le Parc du Mercantour

Le parc du Mercantour est l'un des onze parcs nationaux. Les parcs nationaux sont constitués d'une zone cœur et d'une zone d'adhésion. Dans le cas du Mercantour, la zone cœur est de 696 km² répartie sur huit vallées et deux départements ; c'est le lieu de la sanctuarisation de la nature et de la faune et de la flore. Nombreux sont les touristes qui viennent à Tende pour visiter le musée et la vallée des merveilles.

Il peut y avoir des conflits d'acteurs entre bergers et protecteurs de la nature sauvage (ex. Travaux de Farid Benhammou)

Il y a aussi et de plus en plus une logique de partenariat transfrontalier avec les parcs italiens (Alpi Marittime dans le massif de l'Argentera). Ce partenariat de 30 ans a donné naissance au premier parc européen en 2013. Il a donné naissance à différentes actions comme la publication de guides, de signalétiques bilingues, de coopérations pour la gestion de la faune.... (<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-actions/sensibiliser-eduquer-et-accueillir/une-collaboration-transfrontaliere-historique>)

2. Le développement de l'agriculture biologique

Dans ces zones, on observe certes une déprise de l'agriculture mais également un développement de l'agriculture biologique dans une logique de protection de la nature mais aussi pour répondre à la demande des urbains (cf ceintures maraîchères urbaines)

L'agriculture biologique concerne le maraîchage, les oliviers, l'élevage dans une moindre mesure.

B. Un espace marqué par la mondialisation et la volonté d'opposer une résistance au système mondialisé

1. Lieux de passage sur les routes des migrants

Comme la frontière Menton-Vintimille était imperméable au passage des migrants qui souhaitaient se rendre à Calais ou ailleurs, de nombreux migrants ont pris la route vers le Nord, longeant en particulier les routes et les lignes de chemin de fer. L'accueil et l'organisation de l'aide par les habitants de la Vallée ont suscité beaucoup de réactions de la part du préfet qui a interdit par arrêté l'aide apportée aux migrants. L'exemple le plus frappant et le plus médiatique est celui de Cédric Herrou qui a accueilli

dans sa ferme – son oliveraie et dont son combat ont fait l’objet de nombreux reportages et film (*Libre* – du nom d’un hameau de Breil sur Roya qui a été diffusé à Cannes).

Comme le contrôle est devenu très fort dans cette vallée, les migrants ont changé de route et contournent la Roya par l’Est. Ils essaient ensuite de passer la frontière par le col de l’Echelle au nord de Cunéo (Sud du parc de la Vanoise, proximité de Briançon)

2. Un lieu pour affirmer une résistance contre les règles établies par l’Etat

Lieu de passage et de résistance par les chemins des contrebandiers. On les voit sur la carte, ils sont aujourd’hui des chemins de promenade et patrimonialisés en tant que tel.

Par ailleurs, cette région frontalière était une zone de passage pour cacher les Juifs et les faire fuir Nice. Même si dans son ouvrage *Etoile errante* Le Clezio parle essentiellement de Saint Martin Vésubie, la Roya a connu les mêmes phénomènes de résistance. La vallée a été touchée par la guerre car Breil a été évacuée.

Enfin, aujourd’hui les actions de Cédric Herrou s’inscrivent non seulement dans cette tradition de résistance mais aussi pour faire reconnaître le droit à l’accueil selon le principe de fraternité de la devise de la Constitution – donc en s’inscrivant dans les principes mêmes de la République. Le conseil constitutionnel a reconnu contre le principe de la loi qu’un particulier pouvait accueillir une personne en détresse sur le principe de la fraternité. (https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2018/2018717_718QPC.htm).